

Un diagnostic sur les mobilités dans la vallée de l'Ariège

La voiture particulière est reine, mais jusqu'à quand ?

81 %. On s'en doutait, on le pressentait, on l'imaginait... Voilà un chiffre tangible posé par une étude : "81 % des déplacements – tous motifs confondus - s'effectuent en voiture particulière" sur le territoire du SCOT de la vallée de l'Ariège, qui court du pays de Tarascon jusqu'à Saverdun et Mazères.



Une flotte d'autocars. Le diagnostic mobilités pointe, sur la vallée de l'Ariège, "une faiblesse d'offre et un manque de cohérence des services de transport public routier".

Le sujet de la mobilité est ancien, même s'il n'a véritablement sauté aux yeux qu'au tout début des années 2000, sous l'effet des mutations industrielles et des changements de trajets domicile-travail qui sont allées avec, sous l'effet également de l'écllosion des surfaces commerciales périphériques – mais aussi avec l'ouverture de l'hôpital du Val d'Ariège entre Foix et Pamiers, sans aucune desserte de transport public. En 2005, le conseil général lançait

même une étude "Sillon RN20" avec pour objectif de "définir une politique globale permettant d'offrir aux résidents de la vallée de l'Ariège un niveau de services réguliers urbains équivalent à celui d'une agglomération de 100 000 habitants." Un syndicat mixte des transports aurait même pu voir le jour, en rassemblant toutes les communes concernées du nord au sud du sillon, et en nécessitant un budget de fonctionnement estimé alors à 1,6 million d'euros par an. Las, ce plan est resté lettre morte. Mais la nécessité d'agir n'a pas disparu pour autant, et dès les premiers débats autour de la création du

Schéma de cohérence territoriale (SCOT) à l'échelle de la vallée de l'Ariège, le sujet est revenu sur la table, comme une préoccupation majeure. Jusqu'au diagnostic effectué ces derniers mois par le cabinet AUA/T en lien avec Muriel Giraud, chargée de mission "mobilités" au SCOT. Diagnostic qui a donc identifié l'hégémonie de l'usage de la voiture, expliqué par "une organisation polycentrique du territoire, un étalement urbain récent, une offre de services de transports publics routiers faible et manquant de cohérence..." mais aussi la bonne qualité du réseau routier, une absence de commerces/servi-

ces dans la plupart des communes. "Sur ce territoire tout en longueur, la difficulté est de rassembler les extrémités, estime Numen Muñoz, président de la commission mobilités du SCOT. Mais le fait d'avoir cette colonne vertébrale équilibrée, dotée de bourgs attractifs, est un atout". L'enquête menée en ligne par le SCOT a permis à un millier de personnes de se prononcer sur ce thème des déplacements. Il en ressort "une attente en matière de transports publics, tant pour améliorer des dessertes que pour en créer de nouvelles, relève Muriel Giraud. Mais aussi, chez les plus jeunes, des attentes autour du covoiturage, de l'autopartage"... Les grands enjeux sont connus : favoriser les modes actifs, améliorer l'intermodalité autour des gares, impulser des pratiques de management de la mobilité autour des bassins d'emploi, encourager les alternatives à la voiture "solo"... "L'objectif est bien d'apporter le même service à la population partout, résume Roger Sicre, président du conseil syndical du SCOT. Avec, forcément, une action en matière de réduction des gaz à effet de serre". Transition idéale pour évoquer la deuxième étude menée depuis l'automne par le SCOT avec l'ARPE Occitanie : le plan climat air énergie territorial (PCAET). Là aussi, le diagnostic est complet : une consommation énergétique par habitant et par an supérieure à la moyenne régionale

"principalement due à l'usage de la voiture particulière et à l'existence d'un habitat diffus, non rénové". Mais pour Louis Marette, président de la commission environnement du SCOT, le territoire Vallée de l'Ariège a de sérieux atouts : "une bonne qualité de l'air, un potentiel de séquestration du carbone dans les forêts et les sols agri-naturels, une production d'énergie renouvelable déjà à hauteur de 24 % de la consommation..." Des atouts à mobiliser pour répondre à la "très forte ambition de la région Occitanie qui veut être la première région à énergie positive d'Europe en 2050, rappelle M. Marette. Il faut donc que nous y participions, en activant toutes les énergies renouvelables, qui devront prendre leur place – même si pour cela, il faudra bousculer des habitudes dans beaucoup de domaines..." Présentés le 10 avril, les deux diagnostics sont désormais portés à la connaissance de tout un chacun – acteurs institutionnels comme grand public –, pour générer désormais les propositions d'actions. "Les élus du SCOT vont travailler dès maintenant sur la base de ces études, pointe M. Sicre, en intégrant des propositions intelligentes... Avec des remontées d'ici la fin du mois de juin". Ensuite ? Il appartiendra aux collectivités locales de s'emparer des sujets pour concrétiser les premières actions au début de l'année 2019.

A. C.